

Conclusions générales

« Mais toute histoire est choix. [...]. Elle l'est du fait, surtout, que l'historien crée ses matériaux ou, si l'on veut, les recrée : l'historien, qui ne va pas rôdant au hasard à travers le passé, comme un chiffonnier en quête de trouvailles, mais part avec, en tête, un dessein précis, un problème à résoudre, une hypothèse de travail à vérifier. »¹

Ces quelques lignes, écrites voilà plus de cinquante ans par Lucien Febvre au début de son manifeste pour la nouvelle histoire, rappelle la vigilance et l'humilité dont les historiens doivent faire preuve à l'égard de leur propre travail. Les questionnements que ces derniers déploient et les conclusions qu'ils dégagent pour donner forme au passé sont avant tout le produit d'un présent tout aussi singulier que le passé qu'ils étudient. Les réflexions et diverses pensées contradictoires qui agitent les chroniqueurs, les poètes et les théoriciens du politique au temps des premières Guerres d'Italie, ne nous seraient sans doute pas apparues aussi importantes si celles-ci ne faisaient pas écho aux préoccupations qui animent les hommes en ce début de XXI^e siècle. Alors que s'éteint à peine un siècle – le XX^e – caractérisé par les tensions entre des modèles idéologiques forts, ayant devant les yeux un pays – la Belgique, bien que la France pourrait, dans une moindre mesure, lui être substituée – régulièrement paralysé par son propre questionnement identitaire, qui plus est, au sein d'une Europe qui peine à réaliser son unité, comment les réflexions des auteurs de la cour de France sur leur nature et celle de leur royaume confronté au changement auraient-elles pu manquer de nous toucher ? Établir des parallèles entre passé et présent est, certes, dangereux. Cependant, ne pas mentionner ce processus mental qui s'ébranle de façon *quasi* automatique lorsque l'on sonde l'inconnu, le différent, l'autre, tant du point de vue spatial – principalement celui de l'ethnologue ou du sociologue – que temporel – celui de l'historien –, serait malhonnête, à tout le moins hypocrite. L'histoire est problème mais, puisque les questions qui lui sont posées sont écrites au présent, chaque siècle, chaque époque, chaque milieu socio-culturel l'interroge et l'interrogera toujours différemment à sa manière. L'histoire de la pensée de cour que nous avons tenté de dépeindre dans ces pages n'est donc qu'une histoire, un condensé de

¹ FEBVRE, *Combats*, p. 7-8.

réflexions, nées de l'examen des sources, nourri par elles, mais également construites par quelqu'un qui est façonné par son temps.

Écrire l'histoire d'un échec, celui des conquêtes françaises en Italie et de la pensée qu'elles ont engendrée, pourrait par ailleurs paraître absurde, voire inutile. En effet, à quoi bon décrire en long et en large l'architecture d'une construction idéologique qui, à peine formée, s'est vue critiquée et, pour finir, dépecée par ceux qui l'avaient créée ? L'on pourrait répondre, un peu facilement, que si la mémoire collective des peuples retient avant tout les moments de gloire et les triomphes retentissants, l'historien, lui, se doit de faire feu de tout bois. Histoire et mémoire sont deux choses différentes et la période des Guerres d'Italie ne déroge pas à la règle². Les spécialistes des disciplines historiques, non les mémorialistes, doivent s'entêter à restituer tous les aspects du passé, même les plus éphémères, afin de comprendre les spécificités des sociétés et des êtres humains qui les animent. De ce fait, une pensée aussi éphémère que celle de Franco-Italia constitue un précieux indicateur pour appréhender les caractéristiques de la France, voire des États européens en formation, au début du XVI^e siècle.

Quelles représentations originales de la France l'idéologie franco-italienne mise au jour dans ce travail, cette conception politique permettant aux Français de présenter leur occupation de l'Italie sous un jour favorable, met-elle en exergue ? Que nous apprend-elle de neuf sur ce peuple français aux contours encore mal définis, tiraillés entre Moyen Âge et Renaissance ?

À n'en pas douter, l'idéologie franco-italienne se révèle une copie conforme de la France, entendez de la France telle que se la représentent les écrivains curiaux du début de la Renaissance. Baignant dans un milieu intellectuel considérant le royaume et ses habitants comme élu par Dieu et incarnant des idéaux de perfection physique et morale (beauté, force, prudence, piété, justice, paix, ordre, liberté, fidélité, etc.), ils ne peuvent s'empêcher de décrire les terres italiennes des rois de France selon ce modèle convenu et, ce faisant, de les transformer en une nouvelle France. En ce sens, et pour reprendre la terminologie adoptée par Michel Foucault³, les poètes, les chroniqueurs et les publicistes de la cour de Charles VIII, de Louis XII et de François I^{er} instaurent un ordre du discours spécifique, fruit de leur culture curiale. Cet ensemble de représentations sociales et politiques conditionne leur manière de

² LE GOFF, *Histoire et mémoire*, p. 170-171 et 176-177.

³ FOUCAULT, *L'ordre du discours*, p. 10-11.

Conclusions générales

décrire le réel. Ce qui leur est plus ou moins inconnu – l'Italie des années 1490-1520 –, ils l'interprètent à la lumière de ce savoir, lui confèrent une apparence qu'ils peuvent appréhender ; en somme, ils apprivoisent les réalités de l'Italie. Par un foisonnement d'images de toutes natures – géographiques, symboliques, politiques –, ils créent un nouvel ordre italien, véritable transposition de leurs conceptions du pouvoir et des interactions entre les acteurs sociaux ; ils transforment les Italiens en de parfaits Français – des *Bons Français* –, bénéficiaires de qualités exceptionnelles – celles que leur ont inculquées les Français –, des sujets à part entière du roi de France aussi fidèles que les Français de souche.

Une autre caractéristique fondamentale de cet *ordo Franciae* s'appuie sur l'opposition entre des images traditionnelles de la France et des Français et d'autres, plus novatrices. La Franco-Italia apparaissait pourtant comme une sorte de *via media* au sein d'un débat faisant rage en France entre les tenants d'un conservatisme borné et les partisans d'un rejet des structures anciennes. Elle ne parvint pourtant qu'à remplir ce rôle de manière sporadique.

Face aux troubles engendrés par les guerres mais également confrontés à ce qu'il convient d'appeler la crise de conscience de la pensée chrétienne en ce début de XVI^e siècle, la Franco-Italia trouve des contradicteurs en la personne même de ceux qui l'élaborent : les auteurs de la cour de France. Un Guillaume Crétin peut très bien célébrer la gloire des conquêtes françaises en Italie pour, quelque temps plus tard, s'en prendre violemment au roi de France, celui qui a poussé tant d'hommes braves à se sacrifier dans la Péninsule. En bon organisateur d'entrées princières, Pierre Gringore loue sans borne une administration française en Italie, puis, endossant le costume du polémiste, voire du pamphlétaire, critique l'avarice des officiers royaux et des capitaines d'armée qui pillent sans vergogne la Péninsule. Un terme apparaît donc essentiel pour saisir et la Franco-Italia et la pensée politique dense et disparate qu'elle englobe : ambivalence. Tantôt chantres de l'idéologie, tantôt critiques les plus féroces de celle-ci, les auteurs de la cour de France ont conscience que l'idéologie qu'ils construisent ne correspond pas à la réalité, plus cruelle et sordide. Dès lors que les défaites s'enchaînent, que les revers politiques s'accumulent, que les impôts s'accroissent inconsidérément, certains auteurs laissent tomber le masque et brocardent ouvertement ceux qui étaient censés amener joie, justice et prospérité en Italie : les gentilshommes, les Français, voire même le roi de France. Deux images du royaume de France et, partant, de l'Italie française s'affrontent donc dans les sources : d'une part, celle d'une terre idyllique et, d'autre part, celle d'un pays maudit. Au lendemain de l'élection impériale de Charles Quint, alors que François I^{er} s'engage de plus en plus sérieusement sur le sentier de la guerre, la seconde image

Conclusions générales

a tendance à prendre le dessus sur la première. La crise des années 1521-1525 la verra triompher de sa concurrente. S'impose désormais la vision d'une France orpheline de son prince, à la merci de ses ennemis, abandonnée de Dieu et d'une Italie traîtresse, belliqueuse et totalement anti-française. La Franco-Italia a vécu.

Paradoxalement, enfin, et c'est certainement le cœur de notre réflexion, l'idéologie franco-italienne ne se suffit pas elle-même, mais sert avant tout de cadre à une réflexion sur les structures sociales du royaume de France et de la chrétienté en général. Le schéma ternaire, ce modèle d'organisation sociale né de l'époque féodale, subit, durant la période étudiée, les mêmes variations que celles observées à propos des représentations plus générales de la France et de l'Italie. Lui aussi est tiraillé entre deux pôles, l'un représentant la tradition, l'autre le changement. Cependant, transposé dans le cadre de la Franco-Italia, le système ternaire est par moment accommodé, voire recomposé, par des auteurs soucieux de ménager une place aux acquis des temps anciens et une autre aux innovations du temps présent. Apparaît alors chez certains auteurs – nous pensons particulièrement à André de La Vigne, à Jean d'Auton ou encore à Jean Bouchet – une ternarité assez insolite composée de nobles guerriers, de prélats devenus de véritables princes temporels et d'un peuple englobé dans une catégorie plus générale : les Français. En ce qui concerne les deux premiers membres de la triade, leur aspect n'a pas de quoi étonner. Il ne fait que refléter la réalité des Guerres d'Italie au sein desquelles les nobles occupent toujours une place importante dans l'armée et où les ecclésiastiques agissent avant tout en tant qu'agents du pouvoir royal. Le dernier personnage, les Français, se révèle par contre bien plus original. En fait, on pourrait même dire qu'à eux seuls ces Français représentent l'aspect le plus intéressant de l'idéologie franco-italienne. Leur apparition en tant qu'acteurs majeurs des conflits, au moins à égalité avec le roi et la noblesse ; de même que leur définition en termes fonctionnels – ils se battent et administrent les terres italiennes –, les font entrer *de facto* dans le schéma ternaire. Ils en viennent à occuper une place, désertée par des *laboratores* sans consistance, et à s'affirmer comme le troisième membre d'un système trifonctionnel recomposé. L'innovation est manifeste et transcende le schéma ternaire.

En fait, grâce à une réflexion sur les trois ordres transposée en Italie française, les auteurs de la cour s'interrogent, sans nécessairement en avoir conscience, sur leur identité en tant que peuple. La question fondamentale qu'ils se posent est simple : qu'est-ce qu'un Français ? Ils ne peuvent certes pas restreindre cette caractéristique aux natifs de la *Francia* – entité restant toujours assez vague dans les esprits – puisque la Bretagne, la Lombardie, la

Conclusions générales

république de Gênes et, épisodiquement, le royaume de Naples se joignent à elle. Les Français sont alors définis, d'une part, par les tâches qu'ils exécutent – se battre, prier, administrer les terres royales – et, d'autre part, par rapport à la fidélité dont ils font preuve envers le roi. Cette loyauté française permet en fait de transcender une définition nationale restreinte aux seuls habitants de la *Francia*. Celui qui en fait preuve, qu'il soit ou non natif du royaume *stricto sensu*, peut dès lors se targuer du titre de Français ou de *Bon Français* et, par là, entrer dans une communauté nationale prenant l'aspect d'un groupe centré autour de la personne du prince. La mise en perspective du schéma ternaire en Italie et, par extension, de la Franco-Italia permet donc de percevoir une identité française à mi-chemin entre l'attachement au souverain, exprimée à travers la loyauté – sorte d'avatar de la *fides* féodale – et l'autonomie que leur confère les fonctions qu'ils ont acquises en entrant dans le schéma ternaire. Nous sommes donc en présence d'une définition des Français hybride fondée tant sur un héritage médiéval que sur des traits neufs, pour ne pas dire modernes ; une peinture de leur identité prenant de plus en plus ses distances avec la personne royale mais qui peine encore à s'affranchir totalement des liens personnels, fondements même de la pensée politique médiévale.

Au sein de ces pages, la Franco-Italia a donc révélé, par delà son caractère éphémère, le foisonnement et la profondeur des questionnements identitaires qui agitent les auteurs de la cour de France en ce début de XVI^e siècle. Elle a véritablement pris la forme d'une sorte de baromètre politique permettant de mesurer les tensions entre tradition et changement, entre immobilisme et mouvement, au sein d'un processus de construction nationale sans cesse changeant.

Puisque la Franco-Italia permet de soulever des problèmes aussi fondamentaux que ceux de l'organisation politique des États de la Renaissance, de leurs hiérarchies sociales ou encore de l'auto-définition identitaire des peuples, il apparaît évident qu'une étude de tous ces aspects ne peut être entièrement envisagée dans le cadre de ce travail. Un certain nombre de problèmes et d'énigmes demeurent en suspens et demanderaient à être éclaircis dans de futurs travaux. Dans l'immédiat, nous en distinguons quatre.

Il serait tout d'abord possible de s'interroger sur les éventuels prolongements de la pensée franco-italienne tout au long du XVI^e siècle. Certes, nous avons dit que celle-ci disparaissait de la propagande royale mais cela ne signifie pas qu'elle s'efface de la mémoire des hommes qui ont connu les premières Guerres d'Italie. Blaise de Montluc et Étienne Dolet

en ont d'ailleurs donné la preuve. De là, plusieurs interrogations surgissent : ces survivances sont-elles isolées ? Sont-elles uniquement le produit des réflexions de quelques nostalgiques mélangeant les regrets d'une période qu'ils considèrent faste à ceux d'une jeunesse à jamais révolue ? Peut-on, au contraire, y voir les traces d'une pensée plus globale, partagées entre plusieurs auteurs de la cour de France tant des règnes de François I^{er} et d'Henri II que de ceux de Charles IX et d'Henri III ? La question reste posée.

Revenant à la période des premières Guerres d'Italie proprement dite, nous pourrions nous concentrer sur un autre espace géographique comme les Pays-Bas de Philippe le Beau, puis de Charles de Habsbourg, ou l'Espagne de Ferdinand d'Aragon. Existe-t-il, à Bruxelles ou à Madrid, des écrivains concevant une idéologie italienne semblable à celle que nous avons dégagée pour la France ? Compte tenu de l'intérêt de Ferdinand d'Aragon pour la Péninsule, la question n'est sûrement pas oiseuse. Elle l'est encore moins lorsque l'on se souvient que, devenu empereur, Charles Quint tentera de réintégrer l'Italie à l'Empire en usant, entre autres, de constructions idéologiques⁴. Il n'est dès lors pas vain de se demander si, avant l'élection impériale de 1519, le jeune prince et son père nourrissent de telles pensées. D'ailleurs, certains auteurs étudiés dans ces pages – qu'il s'agisse de Petrus de Ponte ou de Jean Lemaire de Belges – sont originaires des Pays-Bas. N'auraient-ils pas pu faire profiter leurs premiers maîtres de leurs réflexions italiennes avant de partir chercher gloire et fortune au pays des fleurs de lys ?

Il serait par ailleurs possible de s'étendre plus amplement sur l'identité de ces personnages ambigus du nouveau système ternaire franco-italien que sont les Français. Ceux-ci n'apparaissent pas subitement durant les premières Guerres d'Italie. Depuis le début de la Guerre de Cent Ans, on observe en fait une mise en scène continue des Français dans les sources narratives. Nous pourrions ainsi nous demander si, pour les XIV^e et XV^e siècles, les Français s'intègrent déjà au schéma ternaire ? Si oui, possède-t-il les mêmes caractéristiques que celles qui leur seront attribuées au moment des premières Guerres d'Italie ?

Poser la question de l'éventuelle place des Français au sein de l'idéologie ternaire pour une période précédant les premières Guerres d'Italie revient à se demander quelle place occupe ce schéma en général au sein des constructions idéologiques de la fin du Moyen Âge. Dans un chapitre de son ouvrage capital sur le système ternaire, Ottavia Niccoli a noté le foisonnement de cette pensée au bas Moyen Âge, que ce soit en France, en Angleterre, en Italie et dans les pays bourguignons. En ce qui concerne ce dernier espace, l'auteur a, par

⁴ D'AMICO, *Charles Quint*, p. 65-102. – MENÉNDEZ PIDAL, *Formación del fundamental pensamiento*, p. 7. – SALINERO, *Los empires*, p. 239-241, 268-270.

Conclusions générales

exemple, souligné la manière avec laquelle l'indiciaire Georges Chastelain mettait cette idéologie au service de la cause de Bourgogne⁵. Les recherches récentes ont démontré que, à l'époque des ducs de la maison de Valois, les historiographes et poètes de la cour s'intéressent aux racines identitaires des pays bourguignons et élaborent des images leur permettant de signifier l'union de ces terres à un même prince⁶. Dans cette perspective, l'étude de la problématique trifonctionnelle pourrait à coup sûr apporter un regard neuf sur ce qu'il convient d'appeler l'idéologie ou les idéologies bourguignonnes.

*
* *

On l'aura constaté, malgré son caractère éphémère, la Franco-Italia démontre en fin de compte la pertinence de l'analyse trifonctionnelle appliquée aux sociétés des XIV^e, XV^e et XVI^e siècles et, plus spécifiquement, à la France et aux pays bourguignons. Perspective qui, nous en sommes convaincu, promet, si elle est exploitée, de présenter sous un jour nouveau la littérature de cour du Moyen Âge finissant et de la première modernité. L'étude de cette idéologie permet assurément de dégager de nouvelles pistes de recherches, de concevoir de nouveaux objets d'histoire, certes quelque peu éloignés des champs de bataille italiens, mais ayant en commun l'étude de trois domaines fondamentaux de l'historiographie actuelle : le pouvoir sous toutes ses formes, l'imaginaire social et la communication politique.

⁵ NICCOLI, *I sacerdoti*, p. 48-50.

⁶ Pour un aperçu des avancées de la recherche dans ce domaine, voir : BOULTON, VEENSTRA, *Introduction*.